

# Fraudes massives : tout le monde s'en fout !

Ce que nous vivons , ce n'est pas une crise...  
C'est une escroquerie !



Il ne se passe pas une semaine sans que nous apprenions qu'une nouvelle fraude a soutiré plusieurs millions d'euros à nos finances publiques.

Aujourd'hui il s'agit de la fraude « des faux auto-entrepreneurs » découverte dans une de nos régions et qui va être activement recherchée dans les autres, qui n'étaient pas au courant car il n'y a pas d'interconnections entre elles, paraît-il ?

Ces fraudes succèdent à bien d'autres commises auprès de la « Sécu », de la « CAF », du « chômage », de l'URSSAF, et j'en oublie !

Jusqu'à supposer que de trop nombreux fonctionnaires ne sont pas suffisamment curieux ou plus simplement que cela ne les concerne pas !

L'État, toujours à la recherche de quelques millions, au point de les soutirer aux retraités, à l'armée, aux APL, etc. ne pourrait-il pas « regarder » comment cela se passe dans

d'autres pays afin d'éradiquer le plus possible ces fraudes ? Par exemple en Espagne où certaines mesures se montrent efficaces et donnent des résultats tout à fait satisfaisants.

Tout citoyen est doté d'un numéro d'identification unique : le NIF, pour les nationaux espagnols et le NIE pour les étrangers (*Carte en polycarbonate qui comporte 7 numéros plus une lettre, dotée d'une puce avec des informations digitales. Elle est obligatoire dès l'âge de 14 ans ou dès l'inscription à l'état civil*).

En 2015, 44 millions de documents électroniques avaient été émis.

Ce numéro les suit durant toute leur vie en Espagne et cela depuis 2006. Tous leurs papiers officiels ont ce même numéro : Document National d'identité, permis de conduire, carte de santé (carte vitale pour la France), immatriculation aux impôts, etc. et il est pratiquement impossible de frauder car la fraude serait détectée instantanément.

Il n'y a pas deux Espagnols, ou deux étrangers, à posséder un numéro identique et les faux documents sont immédiatement détectés.

Ce numéro exclusif attribué à chaque citoyen peut servir également pour sécuriser le vote électronique à toutes les élections, sans fraude possible.

Ne serait-il pas intelligent d'étudier cette possibilité d'application en France, ne serait-ce que pour récupérer quelques millions d'euros par ci par là ?

Les « énarques », qui sont censés nous diriger, sont-ils si obtus qu'ils ne puissent trouver ailleurs ce qu'ils sont incapables de découvrir eux-mêmes ?

Et, puisqu'il est question de récupérer quelques millions d'euros par ci par là, une idée toute simple me vient à

l'esprit, sans doute est-elle saugrenue puisqu'elle n'émane pas du cerveau d'un énarque ou d'un polytechnicien mais elle vaut ce qu'elle vaut : **pourquoi ne pas imposer les œuvres d'art dans l'impôt sur la fortune ?** Ce ne serait que quelques milliards dans un océan d'euros mais j'échangerai volontiers ma « petite fortune » non imposable contre un Picasso imposé.

Ce n'est ni chez vous, ni chez moi, que l'on trouvera « cette œuvre d'art » de plusieurs millions d'euros, n'est-ce pas ? Et cela rapporterait bien davantage que les 5 euros retenus sur les APL !

**Manuel Gomez**